



## Informations sur horaires

Par **Kaylla**, le **02/02/2010** à **05:52**

Bonjour,

Je me permets de venir sur ce forum car j'ai une petite question à laquelle je ne trouve pas de réponse.

Voilà un plus d'un an que je travaille dans la même société, j'ai toujours travaillé de nuit (22h - 6h). Depuis le début de l'année le planning a changé et je me retrouve à tourner.

Le problème c'est que ce n'est pas régulier, des fois je vais travailler 2 jours de nuit, 1 jour de repos, 1 jour de journée (9h - 17h) et 2 jours d'après midi (14h - 22h)... Tout ça dans la même semaine ! Est-ce que c'est légal ? Car je vous laisse imaginer le rythme...

De plus des fois je travaille également du matin (6h - 14h) et bien entendu week-end et jours fériés...

Je vous remercie d'avance de vos réponses :)